

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 NOVEMBRE 2019

Présent(e)s : Bruno JACQUETIN – Claude FERRARI – Pierre-François CHAUT – Bernadette MANDON – Marie-Hélène BONNEL – Jean-Luc COURET - Geneviève DAMON

Absent(e)s excusé(e)s : Marie-Laure BESSET donnant pouvoir à Jean-Luc COURET

Secrétaires de séance : Marie-Hélène BONNEL & Jean-Luc COURET

Ouverture de la séance : 19h08

I – Délibérations à l'ordre du jour

Monsieur le Maire donne lecture des délibérations inscrites à l'ordre du jour et propose aux membres du Conseil d'inscrire une « décision modificative » complémentaire au 12^{ème} point de l'ordre du jour afin de pouvoir valablement délibérer sur les points 2 et 3 de ce même ordre du jour.

8 votes → Pour = 8 Contre = 0 Abstention = 0

1) Approbation du Procès Verbal du Conseil Municipal du 10 octobre 2019.

8 votes → Pour = 8 Contre = 0 Abstention = 0

2) Délibération concernant l'achat d'une parcelle appartenant à Monsieur Robert THEVENON (parcelle limitrophe à celle de la Commune « sources des Grandes Sagnes »).

8 votes → Pour = 8 Contre = 0 Abstention = 0

3) Délibération concernant la vente de parcelles à Monsieur Robert THEVENON.

8 votes → Pour = 8 Contre = 0 Abstention = 0

4) Délibération d'adhésion au service « ADS » (Administration Droit des Sols). Mise en place d'une convention.

Rémunération du service ADS à l'acte à compter du 1^{er} janvier 2020.

8 votes → Pour = 8 Contre = 0 Abstention = 0

5) Délibération convention antenne de téléphonie mobile.

Délibération ajournée – Convention non parvenue

6) Délibération convention route forestière (VC4A) avec le Conseil Départemental.

Pas de vote. La décision budgétaire et la signature de la Convention appartiennent à la prochaine équipe municipale.

7) Délibération « Accord transactionnel » avec PicRights Europe pour le compte de l'Agence France Presse.

8 votes → Pour = 8 Contre = 0 Abstention = 0

8) Délibération attribuant une indemnité de conseil aux Comptables du Trésor chargés des fonctions de Receveurs des Communes et Etablissements Publics Locaux par décision de leur assemblée délibérante.

8 votes → Pour = 8 Contre = 0 Abstention = 0

9) Délibération de demande de subvention au Conseil Départemental (Enveloppe Territorialisée) pour la réfection des toitures de l'église.

Cette délibération annule et remplace celle prise le 10 octobre 2019. Sur suggestion de nos Conseillers Départementaux une nouvelle demande de subvention est présentée au titre de « l'Enveloppe Territorialisée ». Elle offre la possibilité d'obtenir une participation départementale plus importante.

8 votes → Pour = 8 Contre = 0 Abstention = 0

10) Délibération autorisant une augmentation du marché concernant les travaux d'extension du réseau d'Eau potable (1^{ère} tranche).

Adoption de l'avenant n° 1 présenté par la SARL GOURBIERE - GACHET.

8 votes → Pour = 8 Contre = 0 Abstention = 0

11) Précisions apportées à la délibération du 5 septembre 2019 concernant l'achat de la parcelle ZA60, appartenant à Mesdames Joëlle et Chantal RIVAL à Rochigneux. Le montant de l'acquisition est bien de 3 000 € et les frais d'acte sont totalement à la charge de la commune.

8 votes → Pour = 8 Contre = 0 Abstention = 0

12) Dans le cadre de la clôture des comptes de l'année 2019, approbation de plusieurs DM (Décisions Modificatives). Présentées lors du Conseil Municipal, une délibération sera demandée pour chacune d'elles.

La première DM présentée est celle évoquée par Monsieur le Maire en ouverture de séance. Création de la ligne budgétaire projet n° 229 nécessaire aux délibérations n° 2 et n° 3 inscrites à l'ordre du jour. Cette DM n° 9 est à comptabiliser sur le Budget Commune en section Investissement.

8 votes → Pour = 8 Contre = 0 Abstention = 0

Les autres DM qui étaient déjà inscrites à l'ordre du jour sont les suivantes :

- **DM n° 5 Clôture 2019 – Réaffectation recettes non budgétées RICOH et OVH**

8 votes → Pour = 8 Contre = 0 Abstention = 0

- **DM n° 6 Clôture 2019 – Diminution remplacement C15 projet n° 214 vers acquisition broyeur projet n° 217**

8 votes → Pour = 8 Contre = 0 Abstention = 0

- **DM n° 7 Clôture 2019 - Diminution mob. de bureau projet n° 225 vers mur du cimetière projet n° 228**

8 votes → Pour = 8 Contre = 0 Abstention = 0

- **DM n° 8 Clôture 2019 - Diminution projet n° 215 vers Cpte 165 Dépôts Cautionnements remboursés**

8 votes → Pour = 8 Contre = 0 Abstention = 0

II – Questions diverses

- Monsieur le Maire présente le « Rapport d'Orientations Budgétaires 2020 » de Loire Forez Agglomération. C'est un document de synthèse issu du PLF (Projet de Loi de Finances) qui sera adopté en fin d'année 2019. Ce document apporte des données relatives à l'évolution de la fiscalité et des dotations de l'Etat pour l'établissement des Budgets Primitifs 2020.
- Aucune information nouvelle concernant le projet éolien de Gumières. Monsieur le Maire relancera ENEDIS qui n'a pas répondu à la proposition de concertation qui leur a été adressée en juillet dernier concernant leur projet de convention.
- Concernant la construction du local technique, Monsieur le Maire sollicitera un rendez-vous avec l'Architecte des Bâtiments de France ou ses services, dans les meilleurs délais, afin de représenter notre dossier.

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence d'autres questions la séance est levée à : 21h46

Gumières, le 25 novembre 2019

Le Maire

